

Montréal, le 13 mars 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Paule Hamelin
Gowlings
1, Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

M^e Éric Fraser
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : **Demande en révision de la décision D-2014-017 rendue dans le dossier R-3864-2013**
Dossier de la Régie : R-3878-2014

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie vous confirme, par la présente, que l'audience dans le dossier mentionné en objet aura lieu le **3 avril 2014, à compter de 9h** dans la salle Cornelius Krieghoff de ses bureaux de Montréal.

En vue de cette audience, la Régie souhaite que vous lui transmettiez, d'ici le 27 mars 2014 dans le cas de Énergie Brookfield Marketing et d'ici le 1^{er} avril 2014 dans le cas du Distributeur, vos plans d'argumentation et autorités.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

c.c. Intervenants au dossier R-3864-2013